

RAPPORT DU COMITÉ DU FINANCEMENT DE LA DIFFUSION DE L'ENSEIGNEMENT

Introduction

Lors de la séance plénière d'ouverture, les délégués de la Conférence ont créé notre Comité du financement de la diffusion de l'enseignement et l'ont chargé du mandat suivant:

«Étudier l'éventualité d'une collaboration financière en ce qui concerne la diffusion de l'enseignement.»

Nous soumettons ci-dessous notre rapport.

2. Les Gouvernements du Nigeria et de l'Inde ont rédigé et présenté deux mémoires importants. Celui du Nigeria traitait essentiellement des problèmes financiers qu'entraîne toute expansion de l'éducation et avec lesquels sont aux prises les pays en voie de développement. Les auteurs du mémoire proposaient aux délégués de la Conférence d'étudier le principe de subventions accordées par les nations avancées aux pays moins bien pourvus, les aidant ainsi à la fois à combler en partie le déficit de leur trésorerie et à financer des projets précis. Toutefois, ce document ne devrait être inscrit à l'ordre du jour que si les représentants du Nigeria avaient soulevé le problème, au cours de la réunion des ministres des Finances du Commonwealth, en septembre 1961. Comme ce ne fut pas le cas, les délégués nigériens ont retiré leur mémoire.

Mandat du Comité

3. Les membres du Comité savent que l'éducation est une activité continue et que tous les pays du Commonwealth ont mis sur pied des programmes visant à élargir et améliorer leur enseignement à tous les paliers, ce qui a suscité des problèmes d'ordre financier, variant d'ailleurs en étendue et en nature d'un pays à l'autre, suivant les conjonctures existantes.

4. Dans les États du Commonwealth qui viennent de conquérir leur indépendance, les questions financières liées à l'éducation dérivent principalement de l'écart entre les besoins et les ressources disponibles. Ces États ont conçu des programmes ambitieux d'expansion massive dans les divers secteurs de l'enseignement et ils s'efforcent en outre de résoudre concurremment à court terme les problèmes de l'enseignement primaire obligatoire pour tous et d'organiser l'enseignement secondaire, supérieur et technique.

5. Les membres du Comité admirent la hardiesse et l'imagination de ces dirigeants en ce qui concerne l'expansion de l'éducation de leurs peuples; souvent, les gouvernants consacrent une partie de leurs propres ressources à la mise en œuvre de leurs projets, et ces sommes représentent parfois une portion considérable du budget des revenus. Les membres du Comité estiment, que financer l'éducation, c'est faire fructifier le capital humain, en formant les